

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

auprès de la Commune de Meslan

Rappel général

Les associations déclarées peuvent recevoir des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics.

Ces subventions sont le plus souvent octroyées en espèces, mais rien ne s'oppose à ce qu'elles le soient en nature (fourniture de biens ou de personnes).

Le versement d'une subvention à une association est soumis à un certain nombre de conditions d'attribution et d'utilisation. En tout état de cause, la subvention doit être sollicitée et les collectivités publiques disposent d'un pouvoir discrétionnaire pour l'accorder ou la refuser.

Lorsqu'elle accorde une subvention, l'administration peut en contrôler l'utilisation. Ce contrôle peut être financier (justificatifs comptables de l'association), administratif (vérification du bon emploi de la subvention) ou juridictionnel (en cas de gestion de fait de fonds publics notamment).

Il appartient à l'association de déterminer auprès de quel financeur public elle va demander une subvention, en fonction de son projet (local, départemental, national), de son objet social, de la politique de subventionnement des différents services administratifs.

La Commission Vie Associative et Sports du Conseil Municipal demande aux associations souhaitant présenter une demande de subvention à la commune de remplir un dossier sur lequel doit figurer une présentation de l'association (concernant le numéro de SIRET, vous trouverez une note d'information au verso de la présente), de ses activités et de sa situation financière. Ces précisions sont notamment nécessaires afin de juger au mieux de l'intérêt d'une subvention et de fixer son montant le plus justement en fonction de critères établis par la commission en accord avec le Conseil Municipal. Le dossier type ci-joint est fourni à toutes les associations meslannaises qui peuvent si elles le souhaitent présenter leur demande sur un support différent à condition que les informations demandées dans le présent dossier y soient reprises.

***ATTENTION, CE DOSSIER NE VOUS SERA PAS TRANSMIS CHAQUE ANNEE.
IL SERA DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE EN MAIRIE
OU EN TELECHARGEMENT SUR WWW.MESLAN.FR.***

OBTENIR UN NUMERO DE SIRET

Pourquoi ?

Obligatoire lorsque l'association est employeur, l'immatriculation auprès de l'INSEE devient également incontournable désormais pour bénéficier de fonds publics. En effet, ce numéro est désormais obligatoire pour tout versement de subvention. De plus, ce numéro devient un numéro de référence unique servant d'identifiant de l'association et permet également à l'INSEE de faire un état des lieux statistique de la vie associative.

Comment ?

Par simple lettre à transmettre à l'INSEE (voir modèle ci-dessous).

Plus d'infos

Le numéro SIRET est un identifiant numérique de 14 chiffres composé du SIREN (9 chiffres) et d'un numéro interne de classement (NIC - 5 chiffres) caractérisant l'établissement d'une entreprise en tant qu'unité géographiquement localisée. Il est donc modifié en particulier si l'établissement change d'adresse. Lors de son immatriculation à l'INSEE, toute association se voit également attribuer un numéro de code d'activité principale exercée (APE). Le code APE est attribué en référence à la nomenclature des activités française (NAF), il est composé de 3 chiffres et une lettre. Il correspond au type d'activité exercée par l'association et est donné en fonction de l'objet que l'association a défini dans ses statuts... d'où l'importance de la rédaction des statuts. Il sert lors de statistiques et permet de connaître la convention collective à laquelle l'établissement se rattache.

MODELE DE LETTRE POUR LA DEMANDE D'IMMATRICULATION

*Nom de l'association
et coordonnées*

*INSEE
BP 67406
44 274 Nantes Cedex 02*

Le...

Objet : Délivrance d'un numéro de SIRET

Monsieur Le Directeur Régional,

Je vous remercie de bien vouloir procéder à l'immatriculation de notre association au répertoire des entreprises et des établissements SIRENE et ainsi de nous délivrer le numéro de SIRET correspondant.

A cet effet, je vous adresse les pièces qui vous sont nécessaires :

- photocopie du récépissé délivré par la préfecture lors de la déclaration,*
- photocopie de la page des statuts présentant l'objet de l'association,*
- photocopie de l'extrait paru au Journal Officiel lors de la création de l'association.*

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur Régional, l'expression de mes salutations distinguées.
Le Président

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Nom complet : _____

Objet : _____

Adresse de son siège social : _____

Adresse de correspondance si différente : _____

Numéro de récépissé en Préfecture* : _____

Numéro SIRET* : _____

* : *Le numéro de récépissé de la Préfecture est indispensable pour formuler la demande de subvention.
Pour percevoir la subvention, vous devez disposer obligatoirement d'un numéro de SIRET.*

- Identification du responsable de l'association (président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

- Identification de la personne chargée du dossier de demande de subvention (si différente) :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

- Nombre d'adhérents à l'association (à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre écoulé ou à l'issue de la dernière assemblée générale / Détailler le nombre d'adhérents en catégorie (adulte ou enfant, licencié ou non licencié, salarié, bienfaiteur...) :



- Préciser le nombre d'adhérents résident sur la commune de Meslan par catégorie : _____

- Montant de la cotisation statutaire par adhérent (au besoin, détaillez) : _____

- Coût d'une licence auprès de l'union, fédération, réseau auquel votre association adhère :

. licence individuelle (au besoin, détaillez) : _____

. licence collective : _____

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE VOTRE ASSOCIATION

- Activité(s) courante(s) : _____

- Evènement(s) ponctuel(s)/particulier(s) : _____

- Nombre de manifestations organisées sur la commune pendant l'exercice (année) : _____

- Projet(s) : _____



- Joindre un bilan financier de l'année écoulée, un budget prévisionnel de l'année en cours et le solde des comptes bancaires, placements et caisses à la clôture de l'exercice

- Joindre la composition détaillée du bureau avec les noms et la commune de résidence

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET DEMANDE DE SUBVENTION

Je soussigné(e), _____,
représentant légal de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier et de ses annexes,
- sollicite une subvention de la Commune de Meslan,
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association (compléter les lignes ci-dessous et **joindre un RIB original**) :

Nom du titulaire du compte : _____

Code banque Code guichet Numéro de compte Clé

| _____ | _____ | _____ || _____ |

Informations/remarques complémentaires :

Fait à _____, le _____

Signature

📣 RAPPEL DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- ☞ Détailler le nombre d'adhérents en catégorie (adulte ou enfant, licencié ou non licencié, salarié, bienfaiteur...).
- ☞ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) original.
- ☞ Bilan financier de l'année écoulée, un budget prévisionnel de l'année en cours et le solde des comptes bancaires, placements et caisses à la clôture de l'exercice
- ☞ Composition détaillée du bureau avec les noms et la commune de résidence



Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par la commission

Décision de la Commission et du Conseil Municipal

